

Déclaration FSU

CTSD du 07/02/2020



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Les images, tout comme les mots, font sens. Elles font sens lorsqu'elles témoignent de la violence désormais ordinaires dont est victime chaque jour notre démocratie.

Alors, avant de prendre la parole sur le sujet qui fait l'objet de ce CTSD, à savoir les Dotations Horaires Globales des collèges du département, permettez-nous d'évoquer ces images. Tout d'abord celle, tragiquement banale, de manifestants pacifiques dispersés par des tirs de grenades lacrymogènes pour avoir simplement voulu prendre la parole devant la Préfecture un jeudi de décembre... Pour aussi inacceptable qu'elle soit, c'est une image de violence explicite.

Mais il est d'autre image où cette menace est sous-jacente, plus insidieuse. Celle d'un ministre de l'Education nationale souriant dans les médias, se vantant d'une adhésion quasi-totale des personnels vis-à-vis des réformes engagées et ce alors que dans tout le pays se lève une vague de protestation sans précédent contre la mise en place des E3C. C'est celle d'un gouvernement qui foule aux pieds les fondements mêmes de notre démocratie en ignorant les réserves d'un Conseil d'état qui bien que garant de la validité juridique des lois ne serait qu'une vague officine de conseils aussi facultatifs que dispensables. Après tout c'est le gouvernement qui gouverne, seul et sans garde-fou.

C'est l'image enfin, d'un DASEN, haut-fonctionnaire soumis à un devoir de réserve, en photo sur le bilan du maire Pascal Blanc, validant de son autorité la politique éducative conduite par un maire faisant campagne pour sa réélection...

L'image fait sens, le message pour tout implicite qu'il soit n'en est pas moins clair : il est l'illustration d'un pouvoir qui a perdu ses repères et qui ne sait plus qu'un statut n'est ni un privilège, ni une vague prescription mais la garantie d'une Fonction publique juste et libre de toute pression politique.

Pour en venir plus concrètement au sujet qui nous occupe aujourd'hui, la dotation s'avère en légère augmentation, à la mesure du nombre d'élèves et le taux d'encadrement reste sensiblement identique. Nous qualifions la dotation précédente d'indigente, nous prenons actes du fait de ne pas avoir été ni entendu ni écouté avec une nouvelle fois, une dotation de rationnement.

Au-delà de cette enveloppe miséreuse, la répartition... interpelle. En vérité, les mots nous manquent : il s'agit de décrire l'indicible. Pour nous, c'est une première. Lors de notre travail de préparation de terrain, nous avons rencontré nombre de collègues et parfois, souvent, les CDE nous confiaient leur désarroi avec toute la réserve qui incombe à leur fonction. C'est la première fois. En réalité, c'est toute la communauté éducative qui est abasourdie. Nous détaillerons bien entendu en séance mais pèle mèle : Cette reprise en main des dotations

collèges par le rectorat se fait complètement hors sol, en déconnexion totale du terrain, nous nous félicitons -régulièrement et en instance- du travail réalisé par les services de la DOS, est-ce pour cela que la compétence des moyens collèges leur a été retirée ? Des seuils de classes à 30, avec l'augmentation de temps de travail induite à salaire constants, est-ce cela la vague promesse de revalorisation ou peut-être est-ce la fameuse redéfinition du métier d'enseignant ? Avec de tels seuils nous ne voulons envisager, que par pure hypothèse spéculative, que l'on puisse jouer sur les prévisions d'effectifs d'un niveau pour minimiser les dotations tout en conservant une prévision globale d'effectif de qualité. A ce sujet, nous dénonçons toujours l'absence prise en compte des élèves d'Ulis dans le calcul des effectifs par niveau. Ce mépris de nos demandes répétées, simples à mettre en œuvre, génère de la souffrance pour ces élèves en créant de mauvaises conditions d'inclusion. Est-il normal d'avoir un taux d'encadrement H/E meilleur en lycée que dans un grand nombre de collèges ? Trouvez-vous sérieux de se baser sur un panel et du déclaratif pour la détermination de l'indice de positionnement social ? Quel est le sens de l'indice d'éloignement quand la DEPP explique que les élèves réussissent aussi bien si ce n'est mieux à la campagne qu'à la ville ? Comment comptez-vous expliquer à un collègue qui fait cours devant des classes de 30, qu'il devra, cette année, faire un complément de service pour aller dédoubler des classes de 20 dans un autre établissement ? Ne faudrait-il pas mieux, pour lutter contre le manque d'ambition constatée dans certains territoires, car c'est là que le problème se situe, embaucher massivement des Psy-EN pour arriver à un nombre de personnels d'orientation conforme aux standards de l'OCDE ? Est-ce normal que le climat scolaire ne soit pas pris en compte ? A titre d'exemple trouvez-vous réellement qu'il soit plus urgent d'augmenter le taux d'encadrement à Julien Dumas, Axel Kahn, ou à Philibert Lautissier qu'à Edouard Vaillant classé REP ? Si des pétards sautent dans les couloirs de cet établissement, pensez-vous que ce soit une marque de climat scolaire serein ? Vous faites le choix de la disparition des REP, comment justifiez-vous cette mesure, y compris éthiquement, devant les élèves et les collègues ?

Rappelez-vous l'histoire du cheval de Schilda. Les habitants de cette petite ville possédaient un cheval dont la force faisait leur admiration. Malheureusement, l'entretien de la bête coûtait fort cher; on résolut donc, pour l'habituer à se passer de nourriture, de diminuer chaque jour d'un grain sa ration d'avoine. Ainsi fut fait ; mais, lorsque le dernier grain fut supprimé, le cheval était mort. Les gens de Schilda ne surent jamais pourquoi.

Quant à nous, nous nous inclinons à croire qu'il est mort de faim, et qu'aucun prof n'est capable de travailler si on ne lui en fournit pas les moyens.

Devant une telle impéritie, nous, FSU, vous demandons :

- D'établir des seuils d'ouverture de 20 en REP, de 24 dans les autres collèges.
- Une mesure de gestion d'urgence qui augmente la part de lissage de la DSDEN en tenant compte des REP.
- Un retour de la gestion des collèges par le département, cette comédie a assez duré.

La dotation attribuée cette année pour les SEGPA est en baisse par rapport à l'année dernière. 1h poste et 2HSA perdues pour les SEGPA 32 et 4 HSA perdues pour les SEGPA 64 mais un gain de 1.5h poste. Pour ces dernières, le rééquilibrage HP – HSA, malgré la perte de 4 HSA, va dans le bon sens car il est bon de rappeler que la proportion d'HSA dans la dotation des SEGPA demeure toujours bien trop importante. (11% pour les SEGPA 64 et 12,5% pour les SEGPA 32)

Les SEGPA se retrouvent donc, comme toujours, variable d'ajustement de la dotation du collège. Suivant la situation de chaque établissement, ce sera ou des disciplines non enseignées ou un nombre d'heures non respecté dans certaines matières. Les dotations sont au niveau du seuil plancher et ne nourrissent pas les ambitions de ces structures.

Ceci ne permet pas de suffisamment préparer nos élèves aux attendus d'une formation qualifiante. De plus, le département souffre de façon chronique d'une offre de formation toujours aussi restreinte. Nous vous ferons l'économie d'une comparaison du nombre de CAP ouvert à nos élèves aujourd'hui par rapport à il y a 10 ans !

Nous tenons également à rappeler que des élèves ayant une orientation SEGPA et l'accord de leurs parents ne peuvent, dans certains secteurs du département, être inscrits faute de place disponible.

Ce CTSD est l'occasion d'aborder les conditions de travail. Ces dernières hélas ne s'améliorent pas : de nombreux collègues nous font remonter que le public accueilli est de plus en plus difficile. Les difficultés éducatives étant toujours plus présentes chez nos élèves.

Nous souhaitons rappeler à l'occasion de ce CTSD nos mandats concernant la SEGPA :

La SEGPA est un outil efficace contre l'échec scolaire, elle produit des parcours de réussite, notamment vers la voie professionnelle, et permet de lutter efficacement contre le décrochage scolaire, en s'appuyant sur des pédagogies positives et exigeantes du « Toutes et tous capable ». Elle contribue à la démocratisation scolaire.

Nous tenons à rappeler que la qualité de cette structure dépend des moyens qui lui sont consacrés : des enseignants formés, des temps de concertation, des groupes classes respectés, des plateaux techniques de qualité, une individualisation des parcours en cohérence avec la dynamique collective des classes de SEGPA.

Enfin, les lycées sont au bord de la rupture. Contrairement à ce qu'assène JM Blanquer depuis des mois dans les médias, à l'Assemblée ou au Sénat, tout va mal ! Le ministre n'entend pas les nombreux signaux d'alarme envoyés par les enseignants et les personnels de direction et même s'il ne veut pas l'admettre, il y a un climat anti-Blanquer car jamais Ministre de l'Education Nationale n'avait autant méprisé la communauté éducative.

Les élèves de première, continuellement stressés, épuisés par la réforme viennent de subir la première salve d'E3C dans des conditions parfois alarmantes. Ils vont maintenant devoir choisir la spécialité qu'ils doivent abandonner ou valider selon des termes plus

technocratiques, alors même que beaucoup sont perdus dans leur orientation future. De la même manière, nos élèves de seconde vont devoir choisir leurs spécialités pour l'année prochaine. Nous souhaitons rappeler à M. Van Couwelaar qui est intervenu sur le sujet auprès de la presse en janvier, que nos élèves sont des adolescents, chose à ne pas perdre de vue quand on leur conseille de se projeter dans le futur.

Enfin, que devons-nous répondre quand nos élèves nous questionnent sur le grand oral ? Devons-nous hausser les épaules avec un petit sourire compatissant ? Mais nous vous rappelons que cet oral, épreuve terminale de coefficient 10, qui dure 20 minutes repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. Alors quand nos questionnements paraîtront-ils suffisamment légitimes pour que nous puissions obtenir une réponse alors même que l'année scolaire se termine dans moins de 5 mois ?